



# Etat des lieux et potentiel de développement des énergies renouvelables dans les élevages laitiers



Thomas GONTIER, IDELE

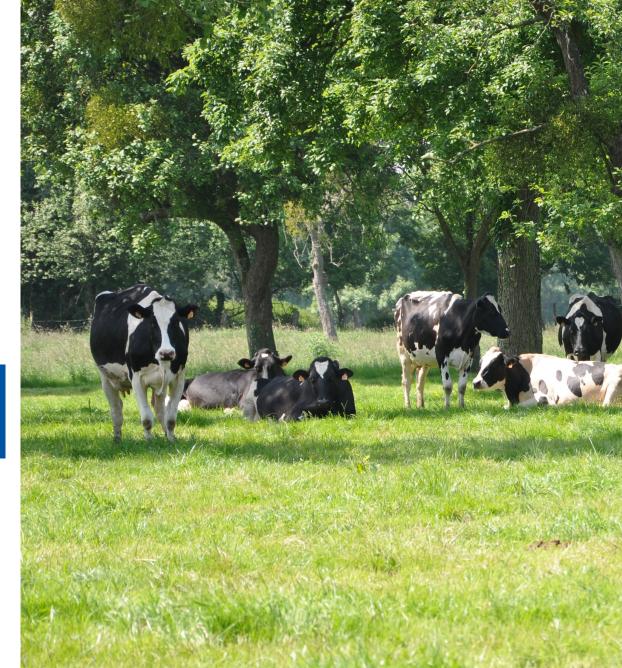




### **Alix JEANNENEY**

Pôle Sciences et Economie









# Etat des lieux et potentiel de développement des énergies renouvelables dans les élevages laitiers

• 1. ETAT DES LIEUX

2. POTENTIELS

3. LEVIERS DE DEVELOPPEMENT











- 10 % des fermes en production vaches laitières équipées en PV,
- 96 kWc de puissance moyenne installée,

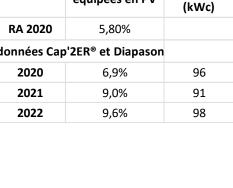
Un taux d'équipement en augmentation Pas d'évolution sensible de la puissance

4	d

•	De 4 000 € à 10 000 € ou plus / an de plus-value (en moyenne sur 20 ans
	pour des installations de 100 à 200 kWc) et jusqu'à 20 000 € pour des
	installations plus grandes

 84 % des installations sont faites par la ferme et 16% via de la mise à disposition de surfaces





% de ferme

équipées en PV

BL

puissance

installée



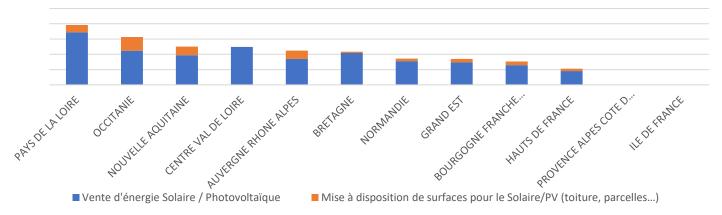




### Production Photovoltaïque (PV)

### Répartition Géographique :

- La répartition géographique n'est pas homogène, la plus grande proportion d'installations se situe en Pays de la Loire, et les plus grands nombres d'installations en Pays de la Loire, Bretagne et Auvergne Rhône-Alpes
- Les régions les plus équipées ne sont pas toujours les plus ensoleillées
- Les installations en mise à disposition se concentrent en revanche plus sur le sud Présence de photovoltaïque dans les fermes spécialisées bovin lait





Sources: RA 2020









• Les fermes bovin lait avec du PV ont **légèrement plus d'UGB** que la moyenne (+7 % d'UGB) mais il n'y a **pas d'écart sur les surfaces**.

	UGB		SAU		
	nb UGB moyen	écart UGB	SAU moyenne (ha)	écart SAU	
Bovin lait	144		144		
Bovin lait avec PV	154 7%		146	1%	

• Les fermes VL ont des installations PV plus petites que les systèmes viande, peut-être expliqué par le développement de l'autoconsommation.

	BV	O.Viande	Caprins	BL	moyenne globale
Puissance installée (kWc)	124	128	76	96	107





Production photovoltaïque – quelle production d'énergie ?

### A l'échelle d'une ferme

Une puissance moyenne installée de 96 kWc

chaque ferme produit 106 MWh/an et fournit 42 personnes/an en électricité,

Des revenus variables selon la puissance et les tarifs de vente signés, de 80 000 à plus de 300 000 € de plus value sur 20 ans

A l'échelle de la filière bovin lait

10% des fermes VL équipées en PV,

- → 4 263 fermes équipées
- → Une production totale de 331 936 MWh/an,
- → 179 000 personnes/an fournies en électricité/an







Méthanisation





- 1% des fermes VL participant à une installation de méthanisation, soit 460 fermes
- Les installations individuelles représentent 50 % des fermes engagées
- La microméthanisation peut représenter localement une part importante des installations (25% en Normandie)
- Pas de développement supérieur sur les fermes laitières avec une part importante de grandes cultures

Spécialisation	Total Méthanisation % des fermes
Exploitations de polyélevage à orientation laitière	2,54%
Exploitations mixtes combinant bovins laitiers avec grandes cultures	1,74%
exploitation spécialisée - Bovins lait	1,08%
exploitation spécialisée - Bovins mixte	1,18%
Exploitations mixtes combinant grandes cultures avec bovins laitiers	0,51%







Méthanisation

- Des fermes plus grandes :
  - Les fermes avec de la méthanisation ont nettement plus d'UGB que la moyenne et d'autant plus en méthanisation individuelle (+120%) qu'en méthanisation collective ou centralisée (+50 à +90%)
  - 147 VL et 216 UBG lait par ferme
  - Les fermes avec installations de méthanisation ont des surfaces plus importantes, et d'autant plus en méthanisation individuelle (+60%) qu'en méthanisation collective ou centralisée (+20 %)
- Une diminution de la SFP : l'augmentation des surfaces s'accompagne d'une diminution de 11 points de pourcentage pour la part de SFP dans la SAU
- Une concentration des installations dans les systèmes Plaine Maïs avec près de 60 % des installations
- Pas de distinction sur les modes de logements des animaux : 34 % Aire paillée et aire d'exercice caillebotis et 34 % aire paillée intégrale et 11 % logettes lisier – couloir raclé

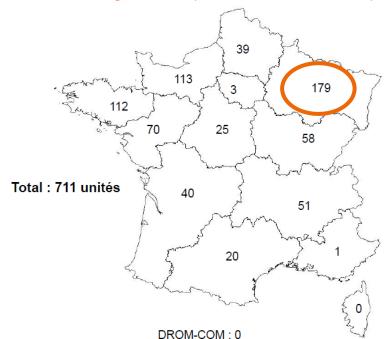




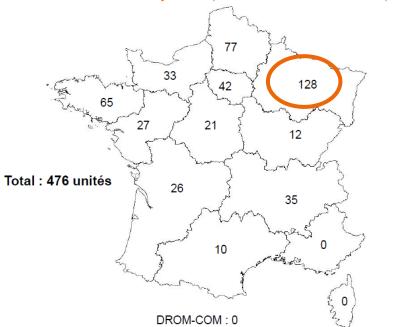
• Méthanisation – quels sont les territoires les plus équipés ?

2 - Installations de méthanisation à la ferme

Répartition géographique des installations en cogénération (en nombre d'installations)



Répartition géographique des installations en injection (en nombre d'installations)







• Méthanisation – quels sont les territoires les plus équipés ?

→ La Région Auvergne Rhône-
Alpes est peu dense en
installation cogénération

→ La taille moyenne des installations est plus petite que dans les autres régions

3115	
Cniel	
Centre national interprofessionnel de l'économie laitière	l

Source : Chiffres clés du parc d'unités de méthanisation en France au 1er janvier 2025

	Installations à la ferme			Installations à la ferme			
	Nombre installations	capacité unitaire Cogé ferme (kWe/unité)	densité Cogé ferme (SAU)	Nombre installations	injection ferme	densité injection ferme (*1000) SAU	
Auvergne-Rhône-Alpes	78	100	0,53	38	119	0,26	
Bourgogne-Franche- Comté	59	244	0,73	13	172	0,16	
Bretagne	109	191	3,18	71	77	2,07	
Centre-Val de Loire	26	192	0,48	28	183	0,51	
Grand Est	178	243	1,84	103	196	1,06	
Hauts-de-France	69	200	1,64	71	220	1,68	
Île-de-France	4	225	0,18	45	148	2,01	
Normandie	119	217	3,20	36	139	0,97	
Nouvelle-Aquitaine	40	223	0,28	30	123	0,21	
Occitanie	19	263	0,13	12	120	0,08	
Pays de la Loire	66	182	1,70	33	119	0,85	
Provence-Alpes-Côte d'Azur	1	200	0,01	0	-	0,00	

Injection





• Méthanisation – quels sont les territoires les plus équipés ?

- → Peu d'installations collectives au Auvergne Rhône-Alpes
- → Les installations en injection y sont de tailles similaires à celles que l'on peut trouver dans le Grand Est

3118	
Cnie centre national interprofessionnel de l'économile latilière	

densité densité capacité unitaire capacité unitaire densité Nombre Cogé centr Nombre injection Cogé centr Cogé centralisée injection ferme installations (\*1000) installations ferme (\*1000) (kWe/unité) (Nm3/h / unité) (SAU) SAU 261 0,08 Auvergne-Rhône-Alpes 4 540 0 0,06 12 Bourgogne-Franche-3 250 0 0.06 169 0,09 Comté 3 1 1 1 1 0 0 0,11 18 194 0,53 Bretagne Centre-Val de Loire 4 573 0 0,10 9 646 0,17 263 0,19 **Grand Est** 13 670 0 0,23 18 0 Hauts-de-France 4 1 105 0.13 20 273 0.47 Île-de-France 3 1 120 0 0,25 5 150 0,22 0,56 Normandie 4 1045 0 0.13 21 362 10 0 21 232 Nouvelle-Aquitaine 1007 0.12 0.15 Occitanie 707 400 0,06 0 0,10 10 Pays de la Loire 1296 0 0,31 25 233 0,64 Provence-Alpes-Côte 2 2 4 1 5 0.06 0 0 d'Azur

**Injection Centralisées** 

Cogé centralisées

Source : Chiffres clés du parc d'unités de méthanisation en France au 1er ianvier 2025





- Des données très partielles :
  - Seulement 0,3 % des fermes bovins lait spécialisées (soit 113 fermes) déclarent une valorisation de biomasse dans le RA 2020,
  - Seulement 0,4 % des fermes laitières dans CAP'2ER® déclarent une autre production d'énergie dont le bois
- Quelques données en Bretagne
  - 68 120 T/an de bois énergie issu du bocage (sous forme de bois déchiqueté)
  - Sur la base d'une production moyenne annoncée par 2 SCIC de 66 et 75 t/ferme/an → 966 fermes produisent du bois plaquettes soit 4 % des fermes bretonnes
  - Avec 34 % des fermes en Otex bovins lait → plus de 328 fermes bovins lait produisant du bois plaquette







Bois Energie



- Une production souvent informelle, non considérée comme une production de bois énergie :
  - Entretien des haies et production de bûches pour un usage familial,
  - Entretien des haies et bois laissé aux voisins intéressés pour de la bûche (souvent personnes âgées)
  - Bois donné à un voisin qui va les broyer pour lui-même

### Quelques données en Bretagne

68 120 T/an de bois énergie issu du bocage (sous forme de bois déchiqueté) 510 000 T/an valorisées



→ Les plaquettes bocagères ne représentent que 13 % de la valorisation du bois agricole



# Etat des lieux et potentiel de développement des énergies renouvelables dans les élevages laitiers

• 1. ETAT DES LIEUX

2. POTENTIELS

• 3. LEVIERS DE DEVELOPPEMENT









### Potentiel photovoltaïque lié aux surfaces de bâtiments

	Bretagne	<b>Grand Est</b>	Massif Central	Hypothèse
Nombre de vaches	111	86	67	170
% logettes	71%	77%	68%	71%
% aire paillée	29%	23%	32%	29%
Surface au sol (m²)	2 462	1 905	1 625	3 771
Conversion sol - toiture	1,06	1,06	1,06	1,06
Toiture disponible (m²)	2 610	2 019	1 723	3 997
% PV potentiel	35%	35%	35%	35%
Toiture valorisable (m²)	913	707	603	1 399
Puissance potentielle (kWc)	183	141	121	280



Un potentiel limité au regard de la puissance moyenne de 96 kWc sur les fermes équipées, mais d'autant plus important que le nombre de vache par ferme est important



Le potentiel viendra:

- du développement de projet dans de nouvelles fermes
- de nouvelles installations dans les fermes les plus grandes







### densité du réseau Electrique

	Nombre de postes HTA/BT	Superficie de la région (km²)	Densité (nb de postes/km²)	Densité (longueur de lignes(km)/km²)	Densité d'habitants/km²	m/hab
Auvergne-Rhône- Alpes	126 898	69 711	1,82	2,73	116,40	<mark>23</mark>
Bourgogne-Franche- Comté	54 624	47 783	1,14	1,79	58,80	<mark>30</mark>
Bretagne	72 149	27 209	2,65	4,01	124,77	<mark>32</mark>
Centre-Val de Loire	64 204	39 151	1,63	2,12	65,73	<b>32</b>
Grand Est	55 394	57 433	0,96	1,52	96,83	<mark>16</mark>
Hauts-de-France	59 917	31 813	1,88	2,82	188,49	15
Île-de-France	63 124	12 012	5,25	7,05	1026,31	7
Normandie	67 712	29 905	2,26	3,27	111,40	<mark>29</mark>
Nouvelle-Aquitaine	137 411	84 036	1,63	2,37	72,20	<mark>33</mark>
Occitanie	117 074	72 724	1,60	2,52	82,81	<mark>30</mark>
Pays de la Loire	81 720	32 082	2,54	3,48	120,13	<mark>29</mark>
Provence-Alpes- Côte d'Azur	63 468	31 400	2,02	2,99	163,30	18

Une densité par habitant assez stable entre région

mais

Densité plus faible en Auvergne Rhône-Alpes et Grand Est

Attention, ne tient pas compte du caractère groupé / dispersé de l'habitat







Intérêt de l'autoconsommation en système robot

Source : Idele

Résultats pour installations en toiture

Hypothèses de calcul de la	potentiel photovoltaïque			
puissance de l'installation PV ACI	% AC	% AP		
puissance du compteur	61	32		
70% de la puissance du	76	27		
compteur	76	27		
Consommation MWh / 2	59	32		
Consommation MWh / 3	<b>76</b>	28		
consommation MWh /4	86	24		
consommation MWh /5	92	20		

%AC: % d'Auto-Consommation

% AP: % d'Auto-Production

- 20 à 30% de l'électricité peut être produite par le photovoltaïque sans changement de pratiques
- Une optimisation possible avec le pilotage du chauffe-eau, du tank à eau glacée, le changement des horaires de fonctionnement de certains matériels (séparateur de phase, moulin à céréales, brasseurs à lisier ...)
- Objectif de 40 à 45 % d'autonomie



- moins de dépendante des tarifs de vente réglementés
  - Plus dépendante des tarifs d'achat de l'électricité et de leur évolution









- Potentiel photovoltaïque
- → Une forte dépendance aux évolutions réglementaires
  - → Diminution du seuil pour guichet ouvert et obligation d'achat à 100 kWc, (on retrouve le seuil valable jusqu'en 2021 → des projets de 100 kWc tous les 18 mois)
  - Diminution des tarifs de vente de l'électricité produite

    Mais le tarif < 100 kWc du 01/07/25 au 31/09/25 reste supérieur à ceux de 2022

    10,81 vs 9,47 c€/kWh (01/02/2022 au 30/04/22)
  - → les projets peuvent rester rentables avec les nouveaux tarifs
  - → Le sentiment de rentabilité est très corrélé au prix de vente de l'électricité et la baisse des prix induit un sentiment de diminution de rentabilité même si les prix d'installation diminuent





- Potentiel photovoltaïque
- → Une forte dépendance à la disponibilité du réseau
  - → Des situations ou le réseau électrique est saturé et ne permet plus les projets > 36 kWc (Région Centre, Bourgogne ...)
    - → Attendre les révisions S3RENR





### **Potentiel Méthanisation**



# Caractérisation des fermes des territoires - SAU et Surface en cultures par exploitation

		Bretagne	Grand Est - Lorraine	Sud Massif Central
	Nombre moyen de VL	80	80	67
	% d'exploitations > 140 VL	8,12	8,81	1,78
	nb d'exploitations > 140 VL	607	137	55
Fermes > 140 VL	nombre de vaches	178	176	170
	SAU (ha)	189	366	214
	surface en cultures (ha)	46	124	26

Idele d'après CAP'2ER® et Inosys-Réseau d'élevages, SPIE-BDNI et Normabev

- → Peu d'écart sur la taille des grandes fermes entre Finistère et Massif Central, un peu plus de cultures dans le Finistère
- → Des exploitations plus grandes en Lorraine, avec une SAU totale et une surface en cultures beaucoup plus importante,
- → Potentiel de développement plus important en
  - → Bretagne : présence plus importante d'élevages de plus de 140 VL
  - → Lorraine : présence d'élevage de grande taille avec une SAU et une surface en culture supérieure



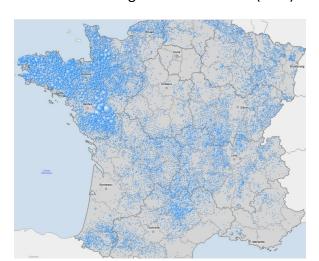


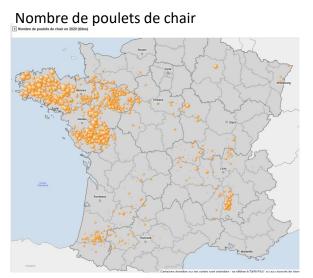
# **Potentiel Méthanisation**

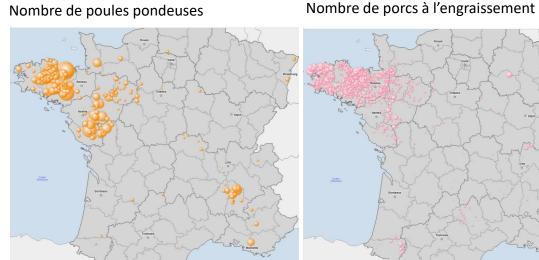


### Caractérisation de l'agriculture des territoires

Nombre d'unités gros bétail en 2020 (UGB)









- Une concentration des élevages dans le grand ouest
- Opportunité de mobiliser localement des effluents pour des projets collectifs



agreste



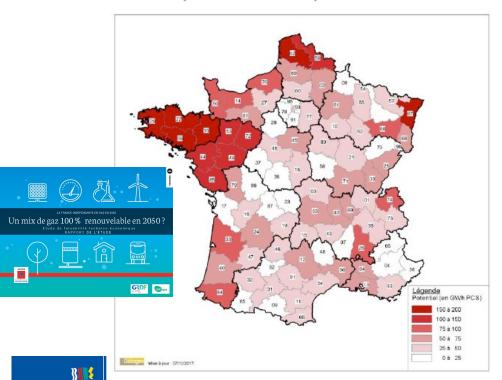


# **Potentiel Méthanisation**



### Autres intrants possibles pour la méthanisation – les IAA

Potentiel départemental de production de déchets des IAA, 2050



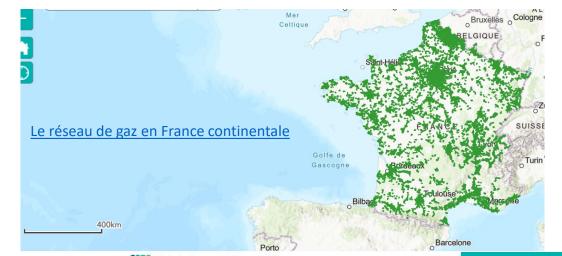
- → Une concentration des IAA dans le grand ouest en lien
- Opportunité de mobiliser localement des intrants pour des projets collectifs et/ou territoriaux



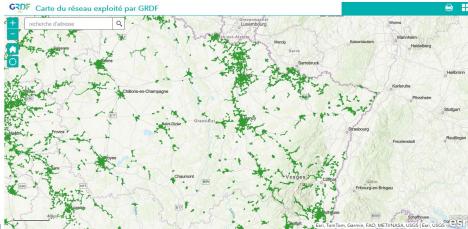


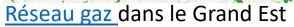


Cartographie du réseau gaz











Réseau gaz dans le Sud Massif Central



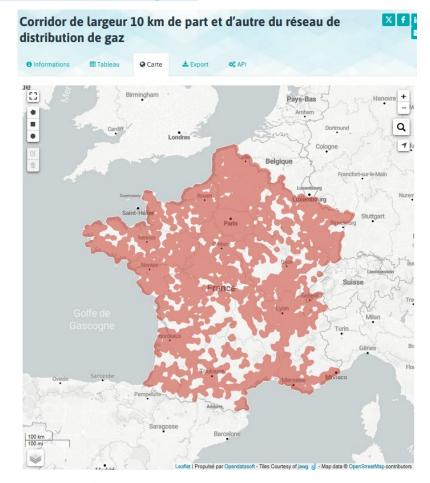






### Les territoires à proximité d'un réseau gaz





Tous les territoires ne sont pas égaux sur la capacité à réaliser des projets de méthanisation en injection













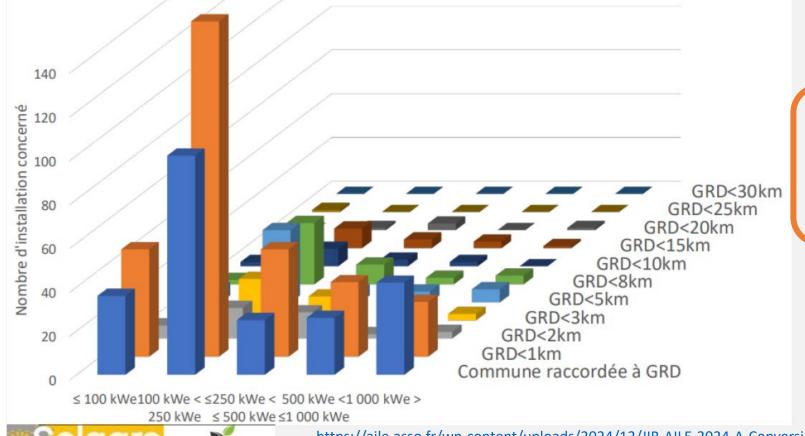








Proximité des installations en injection avec le réseau GRDF



88 % des unités sont situées sur une commune à moins de 5km de distance d'une commune raccordé au réseau de distribution.

Réfaction = 60% des coûts sont pris en charge par les opérateurs de réseau gaz (plafond 600 k€)





https://aile.asso.fr/wp-content/uploads/2024/12/JIB-AILE-2024-A-Conversion-Coge-Injection-Lexion-AAMF-.pdf









- Abrogation de l'arrêté BG 16 par l'arrêté du 8 septembre 2025, mettant fin aux nouvelles installations de méthanisation en cogénération
- Un potentiel de développement qui va se focaliser sur l'injection qui va dépendre de :
  - Evolutions techniques pour permettre une valorisation autre que cogénération pour des installations à la ferme de petite taille : gaz porté, bioGNV ...
  - + possibilité d'installations en injection → taille plus grande :
    - exploitations plus grandes ex: 80 Nm<sup>3</sup>/h avec 230 VL et 900 ha en Lorraine
    - Regroupement d'exploitations
    - Collecte d'intrants extérieurs dont IAA et IAA laitières







pas de donnée fiable sur la production

→ Approche du potentiel théorique France à partir du linéaire de haies













76 ha de SAU lait 80 ml de haies / ha SAU lait

> **Production moyenne haies hautes:** 15 MAP/km/an \* 937 kWh/MAP = 14 055 kWh / km

### Echelle filière bovins lait

Résultats CAP'2ER®:

Système France

Années 2013 à 2024

3,9 millions de MAP et 3 643 GWh/an 736 000 personnes chauffées/an

### **Echelle Ferme**

91 MAP et 85 MWh / ferme / an Soit 17 personnes chauffées/an







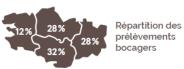


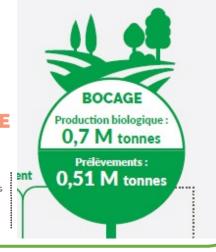
un potentiel de développement important – ex en Bretagne

# CHIFFRES CLÉS DU BOIS-ÉNERGIE EN BRETAGNE (ÉDITION 2025)

**LE BOIS DU BOCAGE** 







#### CONSOMMATIONS DE BOIS DÉCHIQUETÉ DESTINÉ AU BOIS ÉNERGIE EN BRETAGNE - 2019





68 120 TONNES

Bois issu de l'entretien des haies agricoles. Plus de la moitié est auto-consommée par les agriculteurs qui en sont propriétaires ou mobilisée par des entreprises impliquées dans la gestion durable des linéaires à l'échelle de l'exploitation (Plan de Gestion Durable)



Potentiel supplémentaire de + 190 000 t/an

+ 190 000 t/an en plaquette agricole soit + 65 000 pour les bovins lait (34%) + 279 % de potentiel

Pour comparaison:

Sill – Plouvien: 25 000 tonnes/an

Piscine de Quimperlé : 6 000 t/an









un potentiel de développement important – mais variable selon les territoires

#### Présence de haies dans les fermes dans les trois territoires

	Mètre linéaire de haies/ha SFP BL	ml atelier BL
Lorraine	15	1559
Sud Massif Central	55	4275
Bretagne	91	7218

Un potentiel bocager d'autant plus intéressant que la forêt est peu présente

#### Part de la SAU agricole et dans la forêt dans les territoires

	Bretagne	AURA	Grand Est	
SAU Agricole	80%	48%	60%	
Forêts et milieux semis naturels	13%	46%	34%	

Source: Observatoire des territoires





un potentiel de développement important dans les grands territoires d'élevage laitiers de l'Ouest

# Présence de haies dans les fermes dans les territoires

	Mètre linéaire de haies/ha SFP BL	ml atelier BL
Lorraine	15	1 559
Sud Massif Central	55	4 275
Bretagne	91	7 218
Pays de la Loire	98	7 227
basse Normandie	124	11 690

Source: CAP'2ER®

# Part de la SAU agricole et dans la forêt dans les territoires

	Bretagne	AURA	Grand Est	Normandie	Pays de la Loire
SAU Agricole	80%	48%	60%	81%	83%
Forêts et milieux semis naturels	13%	46%	34%	13%	9%

Source: Observatoire des territoires

→ Les territoires laitiers du Grand Ouest sont les plus bocagers avec une présence de forêt très faible

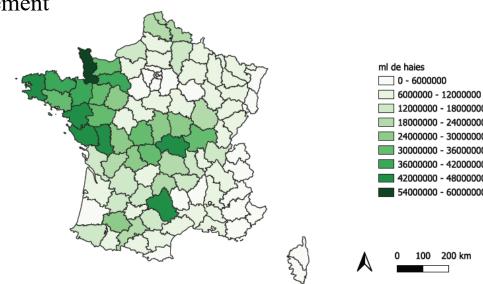






### Des territoires bocagers dans les zones peu forestières

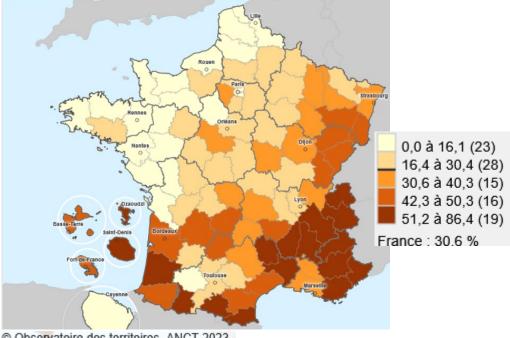
Carte de la répartition des mètres linéaires de haies par département



Source : IGN,BD haies, traitement IDELE – Chloé Labauge

Part des surfaces selon l'occupation du sol (%) 2018





© Observatoire des territoires, ANCT 2023 -









un potentiel de développement important dans les grands territoires d'élevage laitiers de l'Ouest

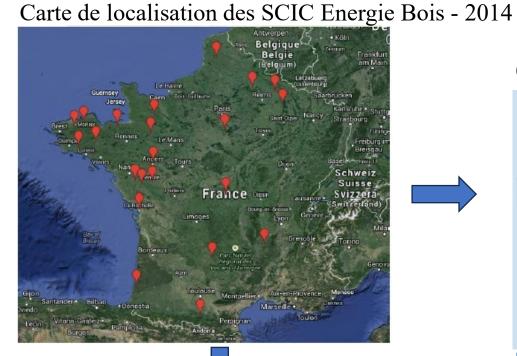
Les Scic bois énergie en France : diagnostic, analyse et perspectives



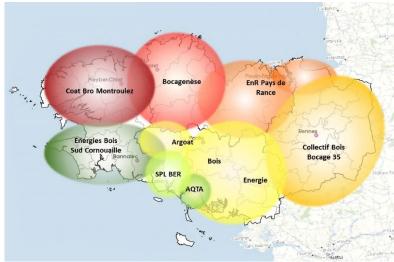
Rencontre nationale des Scic bois énergie Paris 24 Avril 2014



Olivier Pinel, Fncuma



Carte des membres de Coat Nerzh Breizh - 2024



https://coatnerzhbreizh.org/#about



L'observation d'un antagonisme entre le taux de boisement et le développement des SCIC bois énergie.





# Etat des lieux et potentiel de développement des énergies renouvelables dans les élevages laitiers

1. ETAT DES LIEUX

2. POTENTIELS

3. LEVIERS DE DEVELOPPEMENT









### Photovoltaïque

- Développement du photovoltaïque en autoconsommation,
  - Plus de facilité avec des robots de traite (fonctionnement plus constant)
  - Optimisation possible avec stockage thermique en journée (chaud et/ou froid)
    - → opportunité pour les salles de traite
  - Optimisation possible avec les horaires de fonctionnement des appareils,
  - Développement des motorisations électriques
- Freins à lever,
  - Saturation du réseau dans certains territoires (Centre, Bourgogne ...)
    - Développement du réseau,
    - Pilotage des installations (écrêtement) AO Enedis sur le sujet







- Une filière de production en adéquation avec
  - les objectifs de plantation de haies sur le territoire,
  - Les objectifs de stockage carbone sur les fermes
- Des aides disponibles pour les plantations, et l'entretien des haies (MAEC et bonus haies de la PAC)
- Des structures de conseil pour la plantation des haies
- Des structures qui prennent directement en charge les coûts de prestation et organisent les chantiers,
- Des synergies fortes entre les différents usages des plaquettes (énergie, paillage animal et paillage végétal)
- Structuration locale de filière de production et d'utilisation du bois,
  - Structures pour la production de plaquettes / buches avec du matériel utilisé en collectif (Cuma ou ETA)
  - Structures pour le conseil sur l'exploitation des haies, la plantation et l'entretien,
  - Des partenaires complémentaires possible pour le stockage et la logistique (coopératives agricoles),
  - Structures pour la commercialisation,







- Présence d'un réseau de petites chaufferies collectives, les plus adaptées à du bois agricole,
  - La multiplication des sites permet de mailler le territoire pour limiter les transports et pouvoir répartir les lieux de stockage,
- La perception que le bois est mal valorisé et que la ressource est limitée :
  - besoin des agriculteurs de comprendre la construction du prix de la plaquette
  - Besoin des acteurs publics de réaliser la disponibilité du bois dans les fermes et les contraintes associées à sa production
- Une prise en compte des exigences et possibilités du bois agricole :
  - Les exigences de qualité pour les chaufferies (pour les fournisseurs),
  - La possibilité de produire du bois énergie de qualité avec du bois
    - agricole (pour les utilisateurs et les bureaux d'étude)







- Une ressource disponible encore sous valorisée
  - Les haies sont actuellement sous valorisées,
  - La valorisation en bûches a tendance a diminuer accroissant la ressource disponible
- Une cohérence avec le besoin d'ombrage dans les parcelles pour adaptation au changement climatique
  - Protection solaire et diminution des températures,
  - La limitation du stress thermique limite la perte de production laitière







- Des industries laitières qui s'équipent en chaudière biomasse mais peu d'utilisation du bois bocager :
  - Les chaufferies industrielles sont souvent sur un approvisionnement en bois grossier et humide qui est moins la cible de la production agricole de plaquette,
  - Des volumes de consommation assez importants, ex :
    - chaufferie Sill à Plouvien (29) consommation de 25 000 t/an
    - Chaufferie Entremont de Montauban de Bretagne (35) : 22 000 t/an
    - Chaufferie Fromagerie de l'Ermitage (88) : 9 200 t/an
  - → Le bois agricole peut cependant représenter une petite part de l'approvisionnement







- La volonté de décarboner la production de chaleur,
- Le besoin de sécuriser le prix de l'énergie, face à évolutions brutales des prix de l'énergie fossile

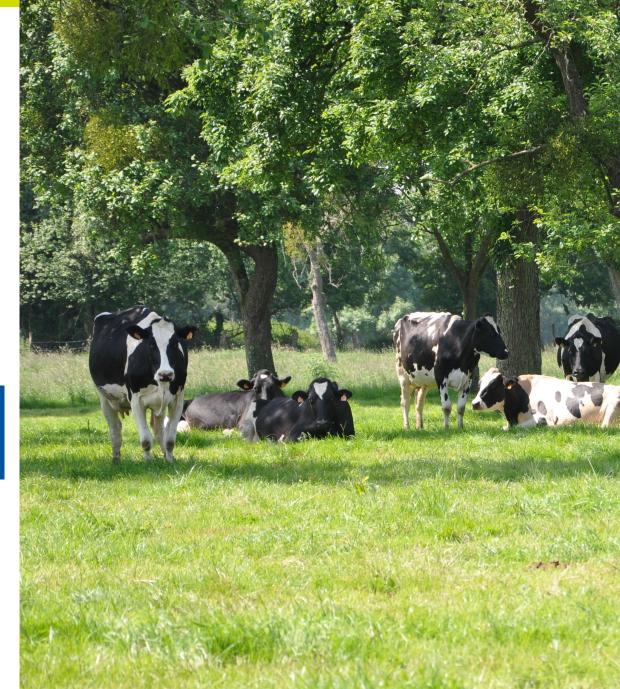




### Yohann BARBE

Vice-président du Cniel









# Merci de votre attention

Retrouvez les diaporamas de nos conférences sur idele.fr



Venez échanger avec nos ingénieurs sur notre

stand C79 (Hall 1)





